



Prévention des accidents en Sport scolaire

Sécurité générale

Les moniteurs J+S

- exercent dans le cadre de leur activité une surveillance active adaptée au niveau de développement des participants;
- incitent les participants à gérer consciemment le risque;
- se basent sur l'aide-mémoire spécifique du sport proposé et appliquent les prescriptions de sécurité *ad hoc*;
- suivent les directives du canton et de la direction d'école.

Sécurité personnelle

Les moniteurs J+S

- veillent à ce que tous les participants soient équipés correctement (chaussures et protections personnelles notamment).

Mesures de prévention dans les activités sportives

Les moniteurs J+S

- prennent en compte les différences physiques des participants (taille, force, endurance) lors de la planification et dans la pratique (composition des groupes, durée de l'effort, etc.);
- adaptent l'intensité d'entraînement à l'âge et au niveau; cela vaut notamment lorsque le sportif recommence à faire du sport après une pause d'entraînement (p. ex. après une blessure ou une maladie);
- choisissent des formes d'organisation claires et appropriées;
- peuvent monter, sécuriser et démonter correctement les engins et les installations.

Particularités

Les moniteurs J+S

- suivent le cours «ABC du trampoline» pour le sport Trampoline (recommandation).